



LE TRAMWAY DE QUÉBEC

Insertion dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier

Introduction

Note : votre participation au présent questionnaire permettra de guider l'analyse et de prioriser les différents besoins du secteur. Les résultats du questionnaire représenteront un critère important dans le choix du scénario d'insertion pour le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier, sans pour autant représenter le seul intrans considéré.

Une seule réponse par personne. Seuls les questionnaires complets seront considérés.

Votre avis est important pour nous!

Insertion dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier

Une perspective visuelle remarquable liée aux arbres a été identifiée sur le boulevard René-Lévesque Ouest, entre les avenues Louis-Fréchette / Thornhill et du Cardinal-Bégin. L'insertion de la station Collège Saint-Charles-Garnier du tramway sur le boulevard René-Lévesque à l'ouest de l'avenue Joffre nécessite un élargissement de rue qui génère des impacts sur les arbres de cette perspective remarquable.



Dans la conception de référence pour l'insertion du tramway, la Ville vise rencontrer six besoins prioritaires :

- Protection des arbres
- Système de tramway fiable et efficace
- Remise à neuf des infrastructures souterraines
- Cheminement piéton sécuritaire
- Accessibilité au transport en commun
- Maintien de la capacité routière

Dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier, l'espace disponible entre les arbres de chaque côté de la rue ne permet pas d'intégrer l'ensemble des besoins prioritaires.

La Ville de Québec a étudié trois scénarios d'insertion dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier, soit :

- **Scénario 1** : maintien de la conception de référence (plusieurs variantes de cette insertion sont possibles)
- **Scénario 2** : retrait de la station Collège Saint-Charles-Garnier
- **Scénario 3** : retrait des voies de circulation sur un court tronçon



LE TRAMWAY DE QUÉBEC

Insertion dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier

Scénarios de consultation



Scénario 1 | Insertion de la conception de référence
Vue projetée de l'intersection Joffre | An 1



Le scénario 1 comprend :

- Plateforme du tramway au centre de la chaussée
- Station avec quais latéraux
- Une voie de circulation automobile par direction





Scénario 2 | Retrait de la station Collège Saint-Charles-Garnier Vue projetée de l'intersection Joffre

Le **scénario 2** comprend :

- Plateforme du tramway au centre de la chaussée
- Une voie de circulation automobile par direction
- Stations à proximité : Holland et Belvédère



Scénario 3 | Retrait des voies de circulation Vue projetée de l'intersection Joffre

Le **scénario 3** comprend :

- Plateforme du tramway au centre de la chaussée
- Station avec quais latéraux
- Aucune voie de circulation automobile sur un court tronçon



La Ville de Québec souhaite consulter ses citoyens sur les scénarios d'insertion dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier et connaître leur opinion sur les besoins prioritaires qui devraient guider la conception et la décision selon eux.

Un peu plus sur le secteur

À l'échelle du boulevard René-Lévesque Ouest, l'aménagement de voies partagées et de zones de transition dans le secteur Montcalm (sur René-Lévesque à la hauteur de l'avenue Cartier) aura un effet sur les déplacements de l'ensemble du boulevard ([pour en savoir plus sur l'insertion de surface du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier](#)).

Quant au secteur spécifique du Collège Saint-Charles-Garnier, il présente certaines caractéristiques, dont :

- Concentration importante de déplacements actifs (marche et vélo)
- Circulation automobile de transit
- Présence d'importants générateurs de déplacements (hôpitaux, écoles, institutions publiques et grands employeurs). Outre les résidents, plus de 5 500 travailleurs se destinent au secteur.

Ces caractéristiques sont à prendre en considération dans les scénarios soumis à la consultation, puisque ceux-ci génèrent à la fois des bénéfices mais aussi des impacts dans diverses mesures, que ce soit sur la protection des arbres, la circulation ou la desserte du transport en commun. **Aucun scénario ne permet d'intégrer l'ensemble des besoins prioritaires et implique ainsi de faire des choix.**

Pour tous les détails, consultez le [document explicatif](#) des ateliers de discussion et d'échanges des 20 et 21 avril 2022.



LE TRAMWAY DE QUÉBEC

Insertion dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier

SECTION 1 : les besoins d'intégration

* 1. Classez en ordre de priorité (du plus important au moins important), les critères pour guider l'insertion du tramway dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier (vous pouvez déplacer les énoncés avec la souris ou choisir l'ordre d'importance) :

- Protéger les arbres d'alignement existants
- Compenser les abattages d'arbres par de la plantation dans le secteur immédiat du Collège Saint-Charles-Garnier
- Maintenir la capacité routière actuelle (nombre de voies, vitesse, fonctionnalité des intersections)
- Préserver la tranquillité des secteurs résidentiels
- Maintenir la fonctionnalité et la sécurité des axes de déplacements actifs (axes Joffre et Père-Marquette)
- Assurer un accès au transport en commun à proximité (10 minutes de marche et moins)
- Bonifier l'espace pour les piétons et les cyclistes
- Autres critères

L'insertion du tramway nous donne l'occasion de prévoir des aménagements visant l'apaisement de la circulation sur le boulevard René-Lévesque Ouest. Une gradation de variantes est envisageable, allant d'un traitement au sol particulier (exemple par le choix de revêtement), à l'intégration de mesures d'apaisement (exemple par la réduction des vitesses) à une révision du partage de l'espace (exemple en voies partagées).

* 2. Seriez-vous favorable à un aménagement qui réduit le nombre de véhicules circulant sur le boulevard René-Lévesque Ouest dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier?

- Très favorable
- Favorable, à condition que des mesures soient prises pour limiter le transit dans les rues locales
- Non favorable
- Ne sait pas / Ne veut pas répondre

* 3. Actuellement, la limite de vitesse permise sur le boulevard René-Lévesque est de 50 km/h. Seriez-vous favorable à une réduction de la limite de vitesse permise sur le boulevard René-Lévesque dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier?

- Oui
- Non
- Ne sait pas / Ne veut pas répondre



**LE TRAMWAY
DE QUÉBEC**

SECTION 2 : les options d'insertion



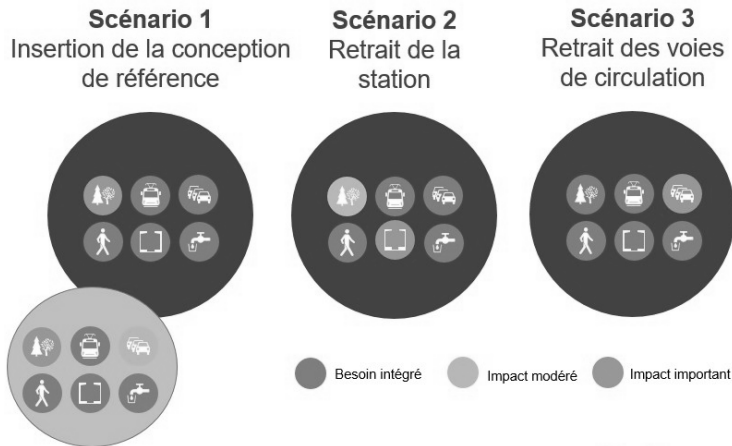
Secteur du Collège Saint-Charles-Garnier |

Trois scénarios d'insertion en consultation



Besoins prioritaires

-  Protection des arbres
-  Système de tramway fiable et efficace
-  Cheminement piéton sécuritaire
-  Accessibilité au transport en commun
-  Maintien de la capacité routière
-  Remise à neuf des infrastructures souterraines



Aucun scénario ne permet d'intégrer l'ensemble des besoins prioritaires

1

* 4. Considérant les défis liés à l'insertion dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier et l'ensemble des besoins prioritaires, identifiez le scénario que **vous souhaiteriez voir privilégier** par la Ville :

- Scénario 1** : maintien de la conception de référence (impact important sur les arbres d'alignement : abattage d'environ 32 arbres), maintien de l'attractivité du transport en commun et du réseau routier)
- Scénario 2** : retrait de la station Collège Saint-Charles-Garnier (impact modéré sur les arbres d'alignement : abattage de 15 à 20 arbres, diminution de l'attractivité du transport en commun et maintien du réseau routier)
- Scénario 3** : retrait des voies de circulation sur un court tronçon (impact limité sur les arbres d'alignement : abattage de 10 à 15 arbres, maintien de l'attractivité du transport en commun et impact sur le réseau routier)

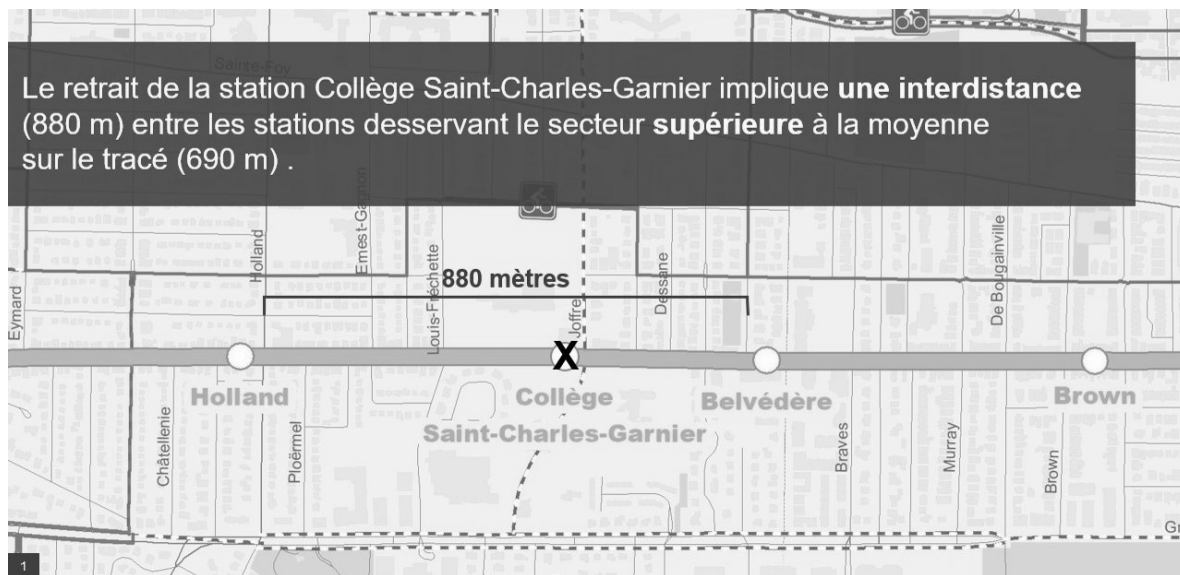
* 5. Quelles sont les raisons qui expliquent votre choix à la question précédente?

* 6. Considérant les défis liés à l’insertion dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier et l’ensemble des besoins prioritaires, identifiez le scénario que **vous souhaiteriez le moins voir privilégier** par la Ville :

- Scénario 1** : maintien de la conception de référence (impact important sur les arbres d’alignement : abattage d’environ 32 arbres), maintien de l’attractivité du transport en commun et du réseau routier)
- Scénario 2** : retrait de la station Collège Saint-Charles-Garnier (impact modéré sur les arbres d’alignement : abattage de 15 à 20 arbres, diminution de l’attractivité du transport en commun et maintien du réseau routier)
- Scénario 3** : retrait des voies de circulation sur un court tronçon (impact limité sur les arbres d’alignement : abattage de 10 à 15 arbres, maintien de l’attractivité du transport en commun et impact sur le réseau routier)

* 7. Quelles sont les raisons qui expliquent votre choix à la question précédente?

Distance entre les stations limitrophes dans le cas du retrait de la station Collège Saint-Charles-Garnier



* 8. Pour protéger plus d'arbres, une option serait de retirer la station Collège Saint-Charles-Garnier. Ce scénario a pour effet d'augmenter le temps de déplacement vers la station du tramway des résidents du secteur et des usagers du transport en commun qui se destinent au secteur.

Seriez-vous prêts à rallonger votre temps de déplacement à la marche pour vous rendre à une station de tramway?

- Non
- Oui, de 1 à 5 minutes (maximum 400 m)
- Oui, de 6 à 10 minutes (maximum 800 m)
- Oui, de 11 à 15 minutes (maximum 1 200 m)









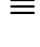

* 9. Pour protéger plus d'arbres, dans quelle mesure seriez-vous prêt à adopter un nouvel itinéraire pour votre déplacement automobile?

- Très favorable
- Favorable, à condition que ce changement n'affecte pas ou peu la longueur de mon déplacement
- Non favorable
- Ne sait pas / Ne veut pas répondre

Exemples de contraintes physiques et signalétiques



* 10. Dans le cas du scénario 3 (retrait des voies de circulation sur un court tronçon), classez en ordre de priorité les mesures que vous souhaiteriez qui soient mises en place pour limiter les impacts sur la circulation dans le secteur :

-   Ajouter des mesures physiques pour limiter le transit dans les rues locales (exemple : terre-plein dans la rue Père-Marquette)
-   Ajouter des mesures signalétiques pour limiter le transit dans les rues locales (exemple : interdiction de virage à gauche)
-   Favoriser un transfert modal (usage de la marche, du vélo et du transport en commun au lieu de l'automobile)
-   Améliorer les mesures signalétiques sur les axes de transit (exemple : gestion par feux de circulation)
-   Revoir la configuration des axes de transit pour augmenter leur capacité (ajout de voies routières)



**LE TRAMWAY
DE QUÉBEC**

Insertion dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier

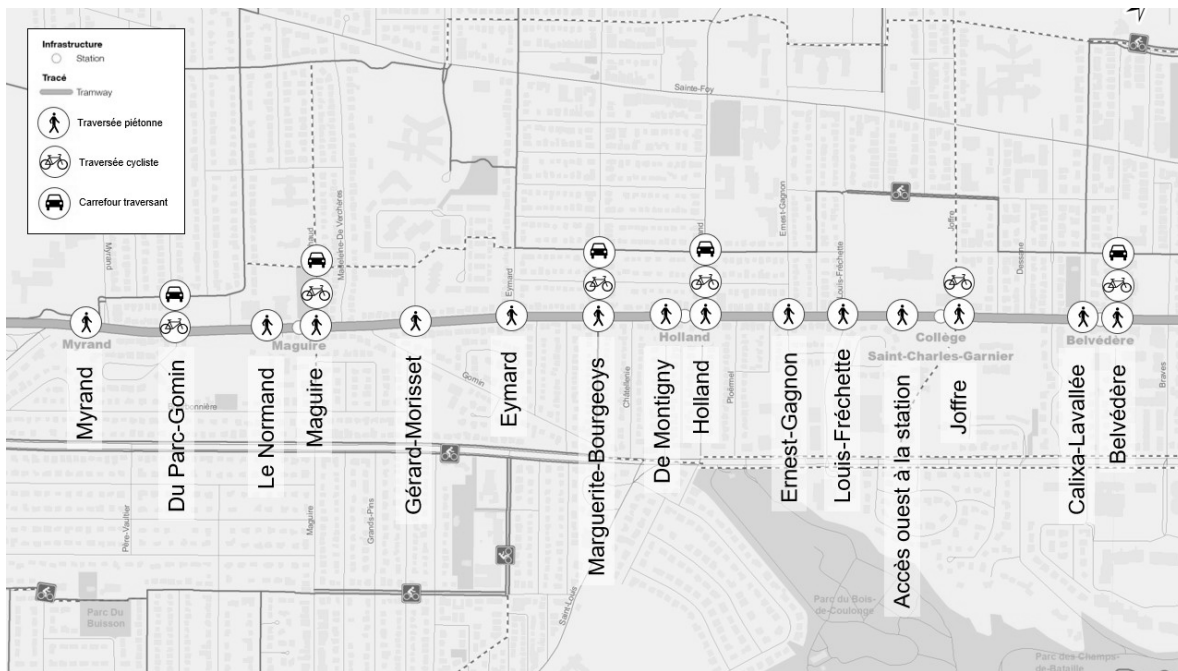
SECTION 3 : l'aménagement des intersections traversantes

Des aménagements sont prévus à certaines intersections pour assurer une traversée sécuritaire de la plateforme du tramway pour tous les modes de transport (véhicules, vélos et piétons).

Les intersections traversantes pour les véhicules seront rehaussées au même niveau que la plateforme du tramway afin d'y permettre la circulation. Ces traverses sont localisées sur les principaux axes de circulation nord-sud.

Les intersections traversantes pour les piétons et les cyclistes seront quant à elles munies d'espaces d'attente, appelés refuge, de chaque côté de la plateforme. Ceux-ci permettront aux piétons et aux cyclistes d'attendre en toute sécurité avant de traverser une voie de circulation ou la plateforme du tramway. Ces intersections sont localisées à une distance régulière et connectées aux lieux et aux rues qui génèrent beaucoup de déplacements piétons, aux axes cyclables actuels et planifiés, aux artères commerciales et aux stations de tramway.

Intersections traversantes pour chaque mode de transport



La carte ci-dessus identifie les intersections traversantes pour chaque mode de transport entre l'avenue Myrand et l'avenue Belvédère. Dans les prochaines questions, la Ville souhaite connaître votre opinion sur le nombre d'intersections traversantes prévues.

Afin d'alimenter votre réflexion, nous vous invitons à considérer les effets suivants.

Une augmentation du nombre d'intersections traversantes peut engendrer :

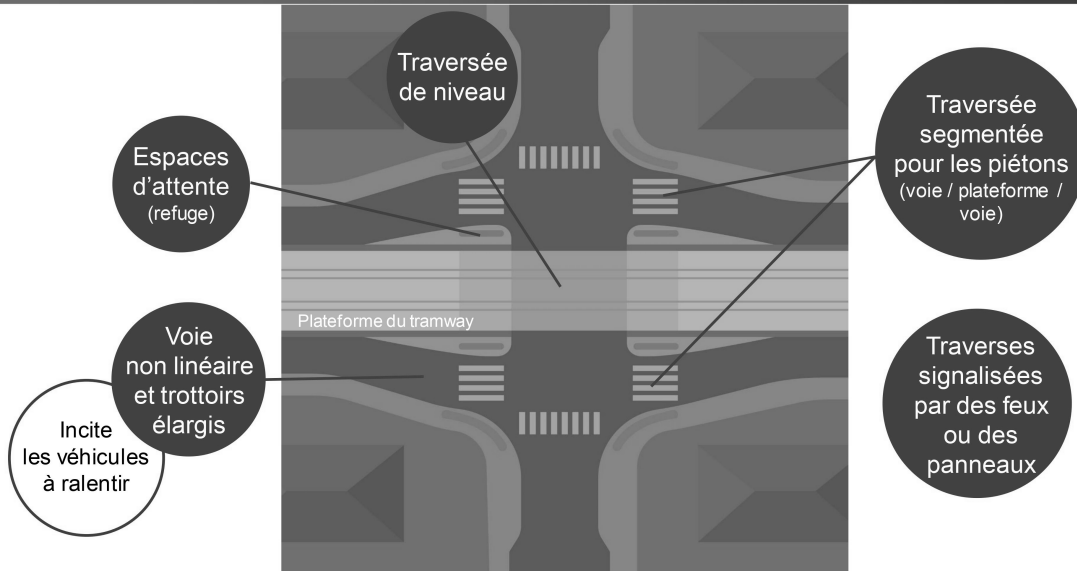
- Des besoins supplémentaires en acquisitions
- Des impacts supplémentaires sur les arbres
- Une diminution de la performance du tramway et une augmentation du temps de parcours

Une diminution du nombre d'intersections traversantes peut engendrer :

- Une augmentation du temps de parcours à pied et avoir un impact sur les personnes à mobilité réduite
- Une augmentation de la circulation automobile dans certains axes



Traverser la plateforme | Configuration d'un carrefour traversant



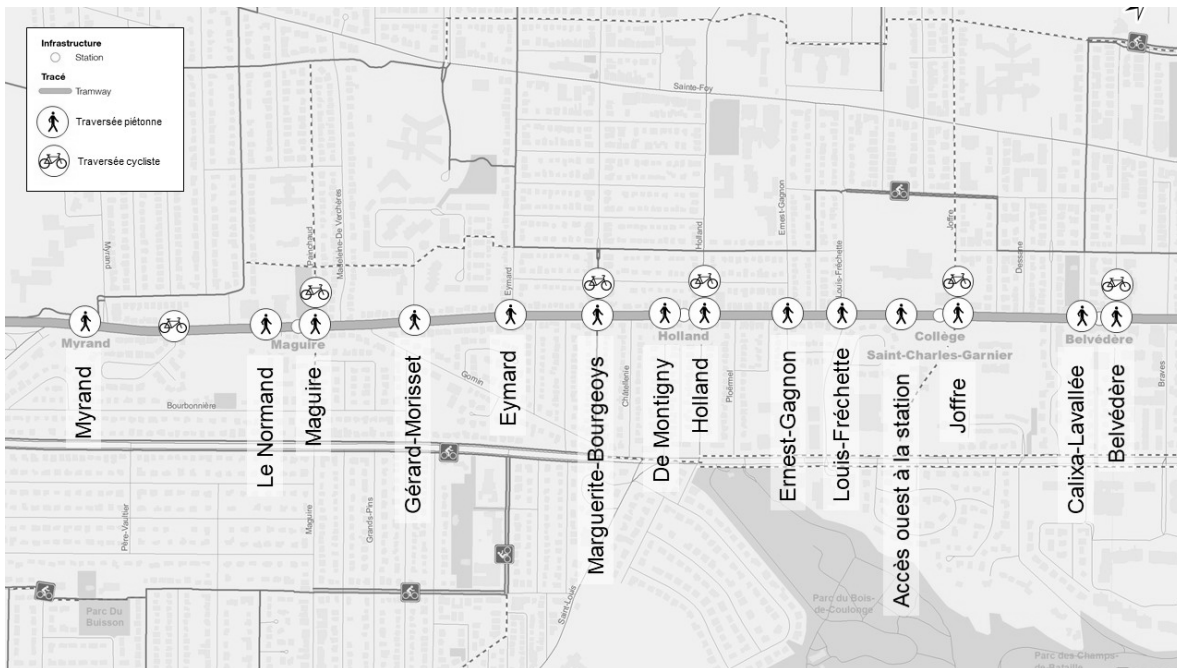
Entre les avenues Myrand et Belvédère, cinq (5) intersections seront traversantes **pour les véhicules**, soit rue du Parc-Gomin, Maguire, Marguerite-Bourgeoys, Holland et Belvédère.



* 11. Selon vous, les intersections **traversantes pour les véhicules** sont :

- Trop nombreuses
- Suffisantes
- Insuffisantes
- Ne sait pas / Ne veut pas répondre

Entre les avenues Myrand et Belvédère, quatorze (14) intersections aménagées sécuritairement seront traversantes **pour les piétons**, soit Myrand, Le Normand, Maguire, Gérard-Morisset, Eymard, Marguerite-Bourgeoys, De Montigny, Holland, Ernest-Gagnon, Louis-Fréchette, accès ouest à la station Collège Saint-Charles-Garnier, Joffre, Calixa-Lavallée et Belvédère.



* 12. Selon vous, les intersections **traversantes pour les piétons** sont :

- Trop nombreuses
- Suffisantes
- Insuffisantes
- Ne sait pas / Ne veut pas répondre



**LE TRAMWAY
DE QUÉBEC**

Conclusion

* 13. Avant de répondre au questionnaire en ligne, avez-vous participé à la séance d'information du 6 avril sur l'insertion du tramway sur le boulevard René-Lévesque Ouest ou à l'atelier du 20 ou 21 avril sur l'insertion dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier?

- Séance publique d'information du 6 avril
- Atelier de discussion et d'échanges du 20 avril (en présence)
- Atelier de discussion et d'échanges du 21 avril (en virtuel)
- Aucune de ces activités

14. Souhaitez-vous nous faire part d'autres commentaires? Veuillez laisser ce champ vide si vous ne souhaitez pas le faire.



**LE TRAMWAY
DE QUÉBEC**

Insertion dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier

Votre profil

Ces questions sont posées à des fins d'analyse de l'échantillon. Vos réponses demeureront anonymes et seront traitées de façon confidentielle.

* 15. À quel genre vous identifiez-vous?

- Une femme
- Un homme
- Je préfère ne pas répondre

* 16. Quel âge avez-vous?

- Moins de 18 ans
- De 18 à 24 ans
- De 25 à 34 ans
- De 35 à 44 ans
- De 45 à 54 ans
- De 55 à 64 ans
- De 65 à 74 ans
- 75 ans ou plus
- Je préfère ne pas répondre

* 17. Veuillez sélectionner votre arrondissement.

- Beauport
- Charlesbourg
- La Cité-Limoilou
- La Haute-Saint-Charles
- Les Rivières
- Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
- À l'extérieur de la ville de Québec



**LE TRAMWAY
DE QUÉBEC**

Insertion dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier

* 18. Quel est votre lieu de résidence?

- Quartier de Saint-Sacrement
- Quartier de Sillery
- Quartier de la Cité-Universitaire
- Quartier de Saint-Sauveur
- Ailleurs dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou
- Ailleurs dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge



**LE TRAMWAY
DE QUÉBEC**

Insertion dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier

* 19. Quels sont les trois premiers caractères de votre code postal?



**LE TRAMWAY
DE QUÉBEC**

Insertion dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier

* 20. Pour quel(s) motif(s) fréquentez-vous le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier?

- Domicile
- Travail
- Études
- Sports et loisirs
- Visite d'amis ou de proches
- Lieu de transit vers le réseau autoroutier ou d'autres secteurs avoisinants
- Je ne fréquente pas le secteur
- Autre (veuillez préciser)

21. Si le motif pour lequel vous fréquentez le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier est le travail, merci de préciser le nom de votre organisation :